

Garder le cap

CONTRE VENTS ET MARÉES!

Depuis **70**  Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
ans
Votre référence en électricité

RAPPORT ANNUEL
2020



TABLE DES MATIÈRES

Comité exécutif 2019-2020	4
Mot du président	5
Mot du directeur général	6
Faits saillants de la Direction générale	8
Bilans et faits saillants des directions	
- Direction des services techniques et SST	10
- Direction des services informatiques	11
- Direction de la qualification professionnelle	12
- Direction des affaires juridiques	13
- Direction des finances et de l'administration	14
- Direction des communications, de la formation et des partenariats	15
Rapport du trésorier	16
États financiers	18
Rapport de l'auditeur indépendant	19
Bilan	22
Résultats de l'exercice	23
Évolution des soldes de fonds	24
Flux de trésorerie	25
Notes complémentaires	26
Renseignements supplémentaires	32
Rencontres des comités	33
Organigramme	34

COMITÉ EXÉCUTIF 2019-2020



- 1 Marc-André Messier
Président
- 2 Sylvain Belley
1^{er} vice-président
- 3 Daniel Mercier
2^e vice-président
- 4 Érik Kingsbury
Trésorier
- 5 Nancy Olivier
Secrétaire
- 6 Louis Audet
Administrateur
- 7 Marc Guérin
Administrateur
- 8 Guylaine Quessy
Administratrice
- 9 Michel Robert
Administrateur
- 10 Stéphane Carrier
Président sortant

MOT DU PRÉSIDENT



Fort de mon premier mandat à la présidence provinciale, j'avais mis le cap sur la formation continue obligatoire, l'expliquer aux entrepreneurs et défendre la formation de la main-d'œuvre. Mais voilà que le vent a tourné. Confinement oblige, j'ai plutôt réinvesti dans mon entreprise en mettant à profit ce temps de pause pour revoir et classer toute cette paperasse qui s'accumule faute de temps. Sachez que je garde le cap, j'ai toujours pour objectif de m'investir dans le dossier de la formation.

Devant l'adversité, il ne faut pas baisser les bras, mais plutôt réagir. Une façon de réagir est certainement de s'adapter. C'est ce que la corporation a fait. Je peux en témoigner pour avoir été en communication avec notre directeur général sur une base souvent quotidienne depuis le début de la crise sanitaire due à la COVID-19.

J'ai été impressionné par les efforts déployés par les sept directions et la direction générale pour assurer le maintien des services aux membres. Les membres ont pu, sans interruption, appeler à la CMEQ et obtenir des renseignements de nature juridique, technique et même informatique. Les services-conseils ont été rendus avec la même assiduité et le même professionnalisme qu'à l'accoutumée. « Êtes-vous au bureau ou en télétravail? » C'est la question qui est encore fréquemment posée à la permanence. C'est là pour moi le signe que la crise a été gérée avec succès par Simon et son équipe.

Plusieurs mesures d'atténuation ont été mises en place pour aider les entrepreneurs. En tout temps, le maintien de licence a été assuré. Toutes les entreprises dont la licence venait à échéance ont été contactées par téléphone pour s'assurer

qu'aucun membre ne soit pénalisé. Le délai pour le remplacement d'un répondant a été prolongé en raison de la suspension des examens de qualification. Encore là, aucun membre n'a été pénalisé. Des formations ont été déverrouillées et ont pu être suivies gratuitement par les membres durant la période de confinement.

Pendant plusieurs semaines, la CMEQ s'est faite l'interprète des mesures gouvernementales par le biais d'une foire aux questions pour les entrepreneurs et d'une autre pour les consommateurs. De nombreuses communications nous ont été transmises durant la semaine comme durant les fins de semaine. Au moment où il le fallait. Tout au long de la pandémie, la CMEQ n'a cessé d'être une référence.

Personnellement, je suis fier de notre corporation et de la façon dont elle navigue en eaux troubles et en ces temps incertains tout en conservant le cap sur ce qui était à l'agenda. Vous pourrez le constater en prenant connaissance du présent rapport annuel.

Le président,

Marc-André Messier

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Garder le cap contre vents et marées!

2019-2020 aura été une année lourdement chargée. Durant la première moitié de l'année financière, la CMEQ a entrepris de rationaliser ses dépenses. Chacune des directions a revu ses façons faire et a réévalué ses activités avec l'objectif de préserver la qualité des services offerts aux membres de même qu'au public. Loin d'affaiblir la CMEQ, cet exercice permet de conclure l'année financière 2019-2020 de façon positive et lui donne les moyens de poursuivre ses démarches en vue de réaliser les grands objectifs de la planification stratégique adoptée l'année dernière.

En outre, plusieurs dossiers ont connu leur aboutissement après plusieurs années de travail et de représentation. À ce titre, mentionnons la mobilité du logiciel *Gestion CMEQ* grâce à la solution *Opermax*. L'ajout de ce nouveau module à *Gestion CMEQ*, permet aux entrepreneurs de gérer les opérations de leur entreprise en temps réel et d'augmenter l'efficacité et la compétitivité de leur entreprise. Avec l'ordre de travail et bientôt la feuille de temps mobiles, *Gestion CMEQ* est toujours pour les entreprises en construction, LA solution intégrée la moins dispendieuse sur le marché pour une gestion opérationnelle efficace.

On ne peut passer sous silence l'approbation du règlement sur la formation continue obligatoire (FCO) en mai dernier. Il y a plus de 10 ans que la CMEQ assume le leadership de cette revendication au sein de l'industrie comme auprès du gouvernement du Québec. Quand on parle de garder le cap contre vents et marées, le dossier de la formation continue obligatoire en est le parfait exemple. N'eut été la persévérance de la CMEQ de remettre le dossier de la FCO à l'agenda des gouvernements qui se sont succédé depuis 2009, il est probable que le règlement serait encore à l'état de projet. C'est donc avec fierté que nous pouvons dire mission accomplie. Le défi maintenant est d'en réaliser la mise en œuvre conformément à l'esprit du règlement : simple et efficace pour les entrepreneurs de concert avec les autres parties prenantes de la FCO (la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)).

C'est sans grande surprise que je vous dirai que la seconde partie de l'année a été consacrée à la gestion de la pandémie. De mars à juin, la CMEQ a vécu en état d'urgence. Comme employeur, nous avons dû faire des mises à pied temporaires, modifier les aires de travail conformément aux mesures sanitaires et mettre en place le télétravail pour plus de 90 % des employés.

Étant aussi un organisme dispensateur de services, nous avons pris toutes les mesures nécessaires afin que les services aux membres soient dispensés sans interruption, et ce, en dépit d'effectif réduit de 50 %. Une vigie 24/7 des mesures annoncées a été assurée par l'équipe de direction et la Direction générale qui s'est aussi assurée d'en communiquer les tenants et aboutissants. Au global, plus de 67 communications en tous genres ont été produites principalement à l'intention des membres, mais aussi du grand public.

Depuis juin, à la CMEQ les activités telles que les examens, les comités (discipline en particulier) les rencontres de section et les formations ont repris une erre d'aller presque normale,

principalement en mode virtuel. Le mot d'ordre est adaptation. Il nous faut nous adapter à cette nouvelle réalité dont personne ne connaît l'échéance et poursuivre le développement attendu de la part de la CMEQ.

Plusieurs dossiers ont été travaillés auprès de différentes instances telles que le Gouvernement du Québec, la Commission de la construction du Québec (CCQ), la RBQ et Hydro-Québec. Vous pourrez apprécier les avancées dans ces dossiers à la lecture des faits saillants de la Direction générale ainsi que des sept directions.

Cette année encore, la CMEQ a été un interlocuteur de premier ordre aux tables de discussion et de concertation qui concernent les entrepreneurs électriciens et l'industrie de la construction.

Je tiens à souligner le professionnalisme et l'engagement dont a fait preuve le personnel en déployant, en période de crise, les efforts nécessaires pour offrir un service de qualité sans interruption.

En période de crise, la CMEQ a pu compter sur l'appui et la disponibilité des membres du comité exécutif ce qui s'est avéré aussi stratégique qu'essentiel. Je remercie tout particulièrement, le président provincial, Marc-André Messier.

Le directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Simon Bussière', written in a cursive style.

M^e Simon Bussière

Formation continue obligatoire

Après plus d'une décennie de représentations auprès des instances gouvernementales, le *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres électriciens* a été officiellement approuvé le 27 mai 2020. Conséquemment, à partir du 1^{er} avril 2022, les répondants en exécution de travaux (répondant technique en électricité) devront suivre 16 heures de formation continue sur une période de référence de 24 mois.

La CMEQ travaille actuellement à la mise en œuvre du règlement avec ses partenaires, soit la CMMTQ et la RBQ.

L'adoption de ce règlement consolide la position de la CMEQ dans son rôle de premier plan en matière de protection du public.

COVID-19

Depuis le début de la pandémie, la CMEQ a agi tant à l'interne, pour maintenir les services aux membres, qu'à l'externe pour représenter ses membres.

Une vigie constante a été assurée pour prendre connaissance de toutes les mesures annoncées et de tous les programmes disponibles afin de s'y ajuster. Toutes les décisions ont été prises avec deux objectifs fondamentaux à atteindre : assurer la santé et sécurité de nos employés et préserver les services aux membres afin de les soutenir pendant cette crise sans précédent.

Une section spéciale et une foire aux questions regroupant toute l'information pertinente reliée à la COVID-19 a été créée sur le site de la CMEQ. De nombreux documents d'informations ont été préparés pour bien informer les membres.

La CMEQ est présente sur tous les fronts et participe à toutes les tables de l'industrie mises en place pour la gestion de cette crise. De nombreuses et fréquentes réunions ont lieu au sein des conseils d'administration de l'Association des entrepreneurs en

construction du Québec (AECQ) et de la CCQ ainsi qu'avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

La CMEQ siège activement sur le *Comité tactique CNESST – Chantiers COVID-19*, comité créé à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce comité réunit la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), la Direction de la santé publique, les associations patronales et syndicales. De ce comité émane le *Guide COVID-19 Chantiers de construction*. Comme mentionné aux faits saillants de la Direction des services informatiques, la CMEQ a élaboré un formulaire mobile d'évaluation quotidienne de l'état de santé de l'employé à partir des recommandations du Guide COVID-19 Chantiers de construction produit par la CNESST.

La CMEQ, via la Coalition contre les retards de paiement dans la construction, a exhorté les donneurs d'ouvrages publics à accélérer les paiements qui sont dus aux entrepreneurs pour les travaux qui ont été dûment exécutés et acceptés et à adopter un délai de paiement normal aux entrepreneurs afin d'assurer la survie des entreprises.

Le Forum d'initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC), dont fait partie la CMEQ, a également tenu de multiples rencontres afin de faire le point sur la situation et a officiellement fait part au gouvernement des enjeux de l'industrie, notamment quant aux liquidités, impacts économiques des mesures reliées à la COVID-19, processus de soumission compromis et perte de productivité anticipée.

La CMEQ est passée en mode virtuel : CPA, assemblées de section, comité en visioconférence grâce à diverses plateformes. La CMEQ a mis en place les moyens nécessaires pour la poursuite des activités malgré la pandémie.

Projet de loi n° 61 :

En juin, la CMEQ livre ses commentaires à la Commission des finances publiques sur le projet de *Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19*. Notre principale revendication : que le gouvernement applique les mesures du Projet pilote visant à faciliter le paiement aux entreprises, par le biais d'un calendrier de paiement obligatoire et d'un mode de règlement de différends (intervenant-expert).

Le gouvernement abandonne le Projet de loi 61 et déposera un autre plan de relance à l'automne.

Hydro-Québec – Interventions au branchement distributeur

Hydro-Québec ayant annoncé sa décision de retirer l'onglet « Interventions » du Livre bleu qui prescrivait une procédure de travail sous tension pour les joints au branchement distributeur aérien 120/240 V 200 A, la CMEQ a poursuivi ses représentations pour qu'une nouvelle méthode de travail à jour soit élaborée et qu'une formation soit offerte aux travailleurs afin de permettre que ces travaux puissent continuer d'être exécutés par les maîtres électriciens en respect des normes en vigueur.

Hydro-Québec a acquiescé à cette demande et les travaux pour l'élaboration de la méthode de travail et de la formation sont en cours de réalisation.



Faits saillants

- Enregistre une hausse de 5 % du nombre d'appels pour du soutien technique, quatrième hausse annuelle consécutive
- Participe à l'enregistrement de six formations Web (plus de 20 heures)
- Présente des conférences lors des réunions de section de la CMEQ
- Représente la CMEQ au Comité CNESST – Chantiers COVID-19
- Organise huit tables régionales Hydro-Québec – CMEQ
- Participe au Comité CMEQ – Hydro-Québec – RBQ sur la mise à jour du formulaire DA/DT
- Participe au Comité CMEQ – Norda Stelo – Hydro-Québec pour la conception d'une formation sur la *Méthodologie d'intervention au point de raccordement des branchements aériens*
- Représente la CMEQ au Comité de prévention des incendies dans le secteur agricole
- Représente l'Association canadienne des entrepreneurs électriciens (ACEE/CECA) au Comité principal du Code canadien de l'électricité
- Participe au Comité consultatif provincial sur l'électricité du Québec
- Participe aux consultations du Comité canadien sur la révision des examens pour l'obtention du Sceau rouge (Red Seal)

Bilan

Un représentant de la direction a participé aux rencontres du Comité CNESST – Chantiers COVID-19 qui a été créé le 18 mars dernier à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il regroupe des représentants des associations patronales, syndicales, de la CNESST et un représentant de la Direction de la santé publique. Ce comité était responsable de soulever les problèmes, de partager les bonnes pratiques et de trouver des solutions de prévention pour faire respecter les orientations de santé publique et recommander des actions à mettre en œuvre sur les chantiers de construction.

Statistiques

Formations et conférences techniques données par les conseillers techniques

	2019-2020	2018-2019
Formations en classe	18	106
Conférences dans les sections	20	34
Conférences/formations hors CMEQ	3	3

Appels téléphoniques pour des avis techniques

	2019-2020	2018-2019
Appels répondus	10 285	9 772

Faits saillants

- Met en ligne 15 versions du logiciel *Gestion CMEQ*
- Réalise le lancement de la solution *Gestion CMEQ + Opermax*
- Développe 10 tutoriels relatifs à la solution *Gestion CMEQ + Opermax*
- Développe l'application *Formulaire d'évaluation quotidienne de l'état de santé de l'employé.e*, disponible sur App Store (Apple) et Play Store (Google Play)
- Poursuit le développement de la *Feuille de temps mobile*
- Déploie les équipements nécessaires au télétravail pour la permanence, en contexte de pandémie
- Donne du soutien aux entrepreneurs devant offrir du télétravail à leur équipe, en contexte de pandémie

Bilan

La Direction des services informatiques offre du soutien informatique en ligne ainsi que de la formation afin de permettre aux utilisateurs du logiciel *Gestion CMEQ*, dont le nombre est toujours en croissance, d'intégrer les nouveautés et de leur assurer un usage fluide et, si possible, sans interruption. Ainsi, 270 séances de formation ont été suivies par la clientèle au cours de l'année. De ces 270 séances de formation, 156 ont été dispensées en ligne, 40 en entreprise, 34 en classe et 40 sous forme de webinaires.

Développement de *Gestion CMEQ*

La modernisation du logiciel actuel s'est poursuivie. À ce titre, l'expérience utilisateur a été améliorée par l'ajout de fonctions (7) dont un correcteur d'orthographe, l'option glisser-déposer, un fichier Excel pour tous les rapports disponibles sur GCMEQ, etc.

En lien avec le contexte de la COVID-19, le développement du formulaire mobile *Formulaire d'évaluation quotidienne de l'état de santé de l'employé.e* disponible gratuitement sur App Store (Apple) et Play Store (Google Play) a connu un vif succès auprès des membres et même au-delà.

Statistiques

Formation et soutien informatique aux entreprises ayant *Gestion CMEQ*

	2019-2020	2018-2019
Formation assistée en ligne	294 heures	415 heures
Formation en entreprise	226 heures	348 heures
Sessions en classe	34	12
Webinaires	40	11
Web-formations	2 774	2 222
Tutoriels – <i>Opermax</i>	408 clics	-
Appels / Courriels traités	12 589	9 464

Clients du logiciel *Gestion CMEQ*

	2019-2020	2018-2019
Clients – Logiciel complet	589	573
Clients – DA/DT	835	827
Clients – Total	1 424	1 400
Postes utilisateurs	3 470	3 360

Nouveaux clients

	2019-2020	2018-2019
Logiciel complet	35	40
Module DA/DT	76	88

Faits saillants

- Retire l'exemption offerte aux répondants en exécution de travaux de construction pour le compte d'un constructeur-propriétaire spécialisé en électricité
- Administre une nouvelle version de l'examen *Gestion de projets et de chantiers* (GPC) aux candidats (novembre) ainsi qu'une nouvelle version de l'examen *Gestion de la sécurité sur les chantiers de construction* (GSC) (décembre)
- Crée de nouveaux formulaires de demandes de délivrance de licence d'entrepreneur pour les entreprises exemptées du processus d'évaluation et domiciliées au Nouveau-Brunswick ou à Terre-Neuve/Labrador
- Travaille à l'élaboration de deux nouvelles versions d'examens en *Exécution de travaux de construction-gestion des travaux de construction* en collaboration avec les services techniques
- Suspend les séances d'examens de la mi-mars à la fin mai en raison de la pandémie et reprend les séances en mode accéléré (hebdomadaires) de juin à août
- Prolonge les délais de remplacement de répondant en raison de la suspension des examens, de concert avec la RBQ et la CMMTQ

Bilan

Même en période de confinement, la Direction de la qualification professionnelle a été en mesure de donner suite aux demandes de maintien de licence et de changement de répondant. Aucun dossier de membre n'a été pénalisé dans le contexte de pandémie.

Statistiques

Activités des comités

	2019-2020	2018-2019
Comité de qualification (dossiers étudiés)	12	27
Comité de révision (dossiers étudiés)	2	0

Mouvements de *membership* / licence de sous-catégorie 16

	2019-2020	2018-2019
Membres actifs	3 512	3 545
Membres discontinués	185	187
Admissions/Réadmissions	159	263
Examens administrés	662	1 063
Examens pour la licence sous-catégorie 16	364	470

Faits saillants

- Organise, en collaboration avec la CMMTQ, un colloque juridique à Lévis (100 participants)
- Présente des conférences sur divers sujets (7) et dispense la formation *Principes de base en gestion d'entreprise – volet juridique* (2)
- Évalue les implications juridiques et la portée de celles-ci, notamment pour les membres, des mesures prises par le Gouvernement dans le contexte de la COVID-19 (FAQ, articles)
- Participe à la mise à jour du guide *Travailler hors tension! Une question de vie ou de mort!* (8^e édition)
- Participe à la création de la formation Web, *La prévention avant tout*
- Participe à l'élaboration et à la présentation d'une conférence exposant les éléments essentiels du *Guide COVID-19 – Chantiers de construction*

Bilan

La pandémie aura favorisé le passage au sans papier au sein de la Direction des affaires juridiques et a mis à l'avant-scène la capacité d'adaptation de la Direction. Un des bénéfices a été une accessibilité améliorée. Par exemple, les membres convoqués au comité de discipline ont pu faire leurs représentations sans avoir à se déplacer.

Statistiques

Demandes d'informations (membres et consommateurs)

	2019-2020	2018-2019
Appels téléphoniques	2 425	3 664
Web	151	-

Nombre de plaintes reçues

	2019-2020	2018-2019
BSDQ	186	257
Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ	150	205
Exercice illégal	207	247

Exercice illégal

	2019-2020	2018-2019
Nombre de plaintes – annonce	41	111
Nombre de plaintes – travaux	166	136
Dossiers autorisés par le CPA	23	35

Autres

	2019-2020	2018-2019
Dossier en réclamation d'une pénalité de 5 %	0	3

Faits saillants

- Élabore conjointement avec la Direction générale l'ensemble des documents de politiques, directives et règles de santé-sécurité internes à suivre en lien avec la pandémie COVID-19
- Tient un premier comité de surveillance des finances de façon virtuelle
- Encaisse 400 000 \$ sur la vente de parts dans le fonds Cormel, conformément au *Plan financier quinquennal*

Bilan

Dans un contexte de pandémie relié à la COVID-19, la gestion des ressources humaines a été un volet dans lequel plusieurs enjeux ont été sans précédents. Plus que jamais, la CMEQ a dû se pencher sur sa gestion du personnel, des outils de travail ainsi que des méthodes pour assurer la continuité d'un service de qualité à ses membres et sa clientèle externe. Outre la réorganisation des méthodes de travail et des processus, la Direction des finances et de l'administration a joué un rôle clé dans l'élaboration des divers documents de politiques internes, de directives et règles pour assurer la santé et la sécurité de ses travailleurs.euses, contribuant ainsi à la continuité des affaires de la Corporation.

Statistiques

Service à la clientèle

	2019-2020	2018-2019
Nombre de paiements en ligne	5 318	8 109
Consultations en ligne de la carte des taux horaires recommandés	12 961	21 321
Consultations en ligne de la grille de coût horaire pour les chantiers IC/I	701	2 046
Nombre d'utilisations du <i>Calculateur de taux personnalisé</i>	2 257	3 628
Nombre d'appels entrants redirigés	9 354	14 140

Faits saillants

Aux communications

- Réalise la première édition des *Grands événements* (un congrès et deux colloques). Au global, 565 entrepreneurs y participent
- Tient la cinquième édition de *CorpoActif* et remet la somme record de 40 000 \$ pour la construction d'une maison pour adultes autistes (Fondation Véro et Louis)
- Réalise une campagne promotionnelle 100 % Web au profit du lancement de la solution *Gestion CMEQ + Opermax*. Plus de 125 personnes assistent au lancement virtuel
- Assure un lien de communication étroit et continu entre les membres et la Corporation dans le cadre de la pandémie (67 communications transmises de la mi-mars à la fin mai)
- Crée deux foires aux questions pour répondre aux interrogations des membres ou du public par rapport à la pandémie et les travaux d'électricité
- Termine la révision orthographique et la mise en page des éditions numérique et imprimée du *Guide technique*, des BTI, Fiches de vérification et autres documents selon le Code 2018

À la formation

- Enrichit de six formations Web (20 heures) l'offre de formation en ligne disponible 24/7
- Développe, en collaboration avec IES Montréal, une formation en éclairage *Introduction à l'éclairage*
- Suspend les activités de formation en classe à partir du 13 mars (36 sessions annulées)
- Rend disponible gratuitement deux formations Web : *Travaux hors tension et Piscine et électricité*
- Collabore avec la RBQ et la CMMTQ à l'élaboration des modalités en appui aux critères de reconnaissance d'admissibilité de dispensateurs tiers de formations

Aux partenariats

- Établit un partenariat avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) permettant aux membres de bénéficier d'accompagnement et de conseils

Bilan

Ce qui devait être l'année du 70^e anniversaire de la Corporation a plutôt été une année marquée par autant d'occasions ratées que d'opérations de sauvetage. Les grands événements en salle comme le congrès ont été annulés pour être remplacés par des événements virtuels. Le volet formation n'y a pas échappé. Les sessions de formation en classe ont toutes été converties soit en formations Web préenregistrées ou en classes virtuelles. Cette transformation précipitée doit être vue comme un bénéfice dans le contexte de mise en place de l'infrastructure devant soutenir l'éminence de la première période de référence de la formation continue obligatoire prévue pour avril 2022.

Statistiques

Participation des membres aux événements corporatifs

	2019	2018
Nombre de participants au congrès	565	487

Consultations du www.cmeq.org

	2019-2020	2018-2019
Nombre de visiteurs www.cmeq.org	251 320	241 757

Participation aux formations de la CMEQ

	2019-2020	2018-2019
Participants aux formations	495	4 935
Sessions en classe	40	159
Formations en entreprise	5	39
Formations annulées	60	99
Formations Web	130	328

Nombre d'électriciennes

	2019	2018
Main-d'œuvre totale	19 063	16 959
- Hommes	18 723	16 710
- Femmes	340	249
- Part des femmes	1,82 %	1,50 %



Trésorier depuis maintenant deux ans, je peux vous assurer que l'exercice financier 2019-2020 peut être qualifié de bien des choses sauf d'avoir été *typique des exercices antérieurs*. La CMEQ, comme la quasi-totalité des organisations à travers le monde, a été bousculée par la pandémie due au coronavirus. Malgré cela, le cap a été maintenu et j'ai la satisfaction de vous annoncer que les résultats de l'exercice clos au 31 juillet 2020 sont positifs.

Les réalisations 2019-2020

Dès le début de l'exercice financier, l'équipe de direction a entamé un processus de révision financière pour assurer un meilleur équilibre budgétaire dans les années à venir. Parmi les actions concrètes, il y a eu l'exercice de rationalisation des coûts de production de la revue *E²Q* et du bulletin mensuel *l'Informel* notamment.

Au moment où la première vague de la COVID-19 a déferlé sur le Québec, la Corporation a mis sur pause certains dossiers pour prioriser le maintien des services aux membres dans le but d'assurer la protection du public.

C'est dans ce contexte que l'implantation de l'infrastructure nécessaire au télétravail a été accomplie. La prestation de service de la *Direction des services informatiques* est à souligner. Tous les employés dont la tâche pouvait être faite à distance ont obtenu les ressources informatiques et le support nécessaires en un très court laps de temps. Dans le même contexte, la *Direction générale* et la *Direction des finances et de l'administration* ont élaboré les consignes et les procédures destinées aux employé.e.s devant assurer les opérations en temps de pandémie.

Grâce à ces actions, la CMEQ a été en mesure d'offrir les services aux membres sans interruption.

Les coups durs

En raison de la crise sanitaire, de nombreux ajustements ont été nécessaires pour permettre la reprise des activités. La fermeture du siège social par décret gouvernemental a entraîné un retard dans le traitement des demandes de délivrance de licence, les examens ne pouvant pas avoir lieu. Toutefois, depuis la réouverture le 29 juin dernier, la *Direction de la qualification professionnelle* a mis les bouchées doubles en tenant des séances d'examens sur une base hebdomadaire plutôt que mensuelle. À ce jour, tout retard a été rattrapé.

Parmi les activités affectées par les conséquences de la pandémie figure la suspension des revenus en lien avec les condamnations notamment pour exercice illégal du métier, et ce, en raison de l'arrêt des procédures judiciaires à la suite de la fermeture des palais de justice. Le traitement des dossiers n'ayant jamais cessé au sein de la *Direction des affaires juridiques*, la CMEQ était prête pour la reprise des activités le 1^{er} juin.

Quant aux activités de formation, là aussi les conséquences de la pandémie sur les revenus attendus sont notables. De la mi-mars à la mi-août, aucune séance de formation n'a été offerte en raison du décret gouvernemental interdisant tout rassemblement à l'intérieur.

Les bons coups

On ne peut passer sous silence, le succès du lancement de la solution *Gestion CMEQ + Opermax* auprès des utilisateurs du logiciel.

En dernier lieu, mentionnons ce qui est peut-être le meilleur coup de l'année, soit le fait que la CMEQ par le biais de la *Direction des finances et de l'administration* a été en mesure de capter les variations positives des marchés boursiers et d'encaisser 400 000 \$ sur la vente d'actions du fonds Cormel.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2020

L'exercice financier 2019-2020 se clôture avec un surplus contrairement à ce qui avait été budgété en début d'année.

Plus précisément, l'avoir des fonds de la CMEQ a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale a diminué de 118 992 \$
- Fonds de réserve a connu une hausse de 44 534 \$
- Fonds de cautionnement s'est accru de 38 223 \$
- Fonds des immobilisations a diminué de 75 808 \$
- Fonds de recherche et développement a augmenté de 90 911 \$
- Fonds du BSDQ termine en hausse de 85 405 \$
- Fonds des ressources humaines a diminué de 801 \$

Le total de l'avoir des membres est en croissance de 63 472 \$ et s'établit à 14 750 387 \$ au 31 juillet 2020.

La vision du futur

Cette année atypique aura eu pour effet bénéfique d'accélérer la mise en place de nouveaux moyens et processus qui devaient se faire et permettre à la CMEQ d'être en adéquation avec le nouveau contexte socio-économique où elle évolue. Pour conclure, à la lumière des derniers résultats et des accomplissements de la dernière année, je réitère ma confiance à l'égard de la *Direction des finances et de l'administration* dans la gestion financière et de la *Direction générale* dans la conduite des affaires de la Corporation.

Le trésorier,



Érik Kinsbury

États financiers





Aux membres du conseil provincial de : **CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 juillet 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions

relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Le Groupe Belzile Tremblay Inc.*¹

Montréal,

Le 9 octobre 2020

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N°A108235

BILAN - 31 JUILLET 2020

								2020	Retraité 2019
	Fonds d'administration €	Fonds des immobilisations €	Fonds de réserve €	Fonds de cautionnement €	Fonds de recherche et de développement €	Fonds des ressources humaines €	Fonds BSDQ €	Total €	Total €
ACTIF									
COURT TERME									
Encaisse	1 459 890	-	-	-	-	-	-	1 459 890	943 465
Placements temporaires (note 6)	3 454 704	-	-	-	-	-	-	3 454 704	3 715 488
Débiteurs (note 7)	300 835	-	-	-	-	-	-	300 835	557 355
Stocks	64 476	-	-	-	-	-	-	64 476	87 687
Qualification payée d'avance	885 962	-	-	-	-	-	-	885 962	854 187
Charges payées d'avance	214 178	-	-	-	48 889	-	-	263 067	301 501
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 540 791	946 474	206 928	-	-	-
	6 380 045	-	-	1 540 791	995 363	206 928	-	6 428 934	6 459 683
PLACEMENTS (note 8)	641 071	-	4 274 963	-	-	-	-	4 916 034	4 821 538
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 9)	-	-	-	-	-	-	2 627 787	2 627 787	2 542 382
AMENDES À RECEVOIR	567 787	-	-	-	-	-	-	567 787	520 017
CHARGE PAYÉE D'AVANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	48 889
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	3 529 905	-	-	337 090	-	-	3 866 995	3 940 657
ACTIF INCORPOREL (note 10)	-	151 752	-	-	-	-	-	151 752	205 758
	1 208 858	3 681 657	4 274 963	-	337 090	-	2 627 787	12 130 355	12 079 241
	7 588 903	3 681 657	4 274 963	1 540 791	1 332 453	206 928	2 627 787	18 559 289	18 538 924
PASSIF									
COURT TERME									
Créiteurs (note 12)	616 428	-	-	-	-	-	-	616 428	590 371
Produits reportés	2 778 006	-	-	-	307 605	-	-	3 085 611	3 017 178
Dû aux autres fonds, sans intérêt	2 694 193	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 13)	-	-	-	-	106 863	-	-	106 863	137 597
	6 088 627	-	-	-	414 468	-	-	3 808 902	3 745 146
DETTE À LONG TERME (note 13)	-	-	-	-	-	-	-	-	106 863
	6 088 627	-	-	-	414 468	-	-	3 808 902	3 852 009
SOLDES DE FONDS									
Investis en immobilisations	-	3 681 657	-	-	-	-	-	3 681 657	3 757 465
Affectations d'origine interne	-	-	4 274 963	1 540 791	917 985	206 928	-	6 940 667	6 767 801
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 627 787	2 627 787	2 542 381
Non grevés d'affectations	1 500 276	-	-	-	-	-	-	1 500 276	1 619 268
	1 500 276	3 681 657	4 274 963	1 540 791	917 985	206 928	2 627 787	14 750 387	14 686 915
	7 588 903	3 681 657	4 274 963	1 540 791	1 332 453	206 928	2 627 787	18 559 289	18 538 924

RÉSULTATS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020							Retraité 2019	Budget 2021 (non audité)	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS										
Admissions et cotisations	2 709 251	-	-	151 105	-	-	-	2 860 356	2 824 089	2 905 960
Qualification professionnelle	874 372	-	-	-	-	-	-	874 372	848 515	861 580
Services informatiques	-	-	-	-	1 068 987	-	-	1 068 987	1 031 455	1 131 680
Amendes	210 626	-	-	-	-	-	-	210 626	423 450	513 000
Communications et partenariats	320 236	-	-	-	-	-	-	320 236	318 658	347 560
Formations	128 909	-	-	-	-	-	-	128 909	384 456	139 555
Magazine Électricité Québec	251 784	-	-	-	-	-	-	251 784	279 242	211 130
Publications	321 826	-	-	-	-	-	-	321 826	945 452	209 025
Congrès	190 165	-	-	-	-	-	-	190 165	218 650	35 000
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	-	270 491	-
Subventions pour formation et prévention	206 130	-	-	-	-	-	-	206 130	211 808	184 800
Services techniques	30 367	-	-	-	-	-	-	30 367	28 959	34 000
Autres revenus	127 389	-	-	-	-	-	-	127 389	114 636	96 000
Gain réalisé sur placements	-	-	30 403	-	-	-	-	30 403	11 965	-
Gain non réalisé sur placements	39 155	-	414 131	-	-	-	-	453 286	279 199	-
Revenus de placements	117 463	-	-	-	-	-	-	117 463	115 881	99 577
	5 527 673	-	444 534	151 105	1 068 987	-	-	7 192 299	8 306 906	6 768 867
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	3 180 335	-	-	54 471	550 575	-	-	3 785 381	3 788 486	3 880 515
Dépenses directes de qualification professionnelle	200 067	-	-	-	-	-	-	200 067	206 842	204 400
Dépenses de cautionnement	-	-	-	45 232	-	-	-	45 232	31 473	53 200
Dépenses directes logiciel GCMEQ	-	-	-	-	262 538	-	-	262 538	331 393	290 025
Dépenses directes d'amendes	40 758	-	-	-	-	-	-	40 758	44 988	38 600
Dépenses directes communications	69 138	-	-	-	-	-	-	69 138	88 680	122 405
Dépenses directes formations	130 670	-	-	-	-	-	-	130 670	294 175	84 330
Dépenses de production EQ et Informel	168 951	-	-	-	-	-	-	168 951	268 706	157 730
Coût des ventes de publication et fournitures	262 315	-	-	-	-	-	-	262 315	833 751	154 261
Dépenses directes congrès	292 365	-	-	-	-	-	-	292 365	240 589	60 000
Dépenses directes Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	-	166 047	15 000
Dépenses en prévention SST	121 883	-	-	-	-	-	-	121 883	93 140	105 500
Dépenses de comité	274 893	-	-	-	148	-	-	275 041	435 935	251 227
Remises et dépenses de sections	188 312	-	-	-	-	-	-	188 312	210 790	201 820
Autres dépenses	208 522	-	-	-	741	-	-	209 263	322 451	273 005
Indemnité de départ	-	-	-	-	-	29 757	-	29 757	-	-
Dépenses d'opérations	527 142	-	-	13 179	105 428	-	-	645 749	608 162	644 409
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	6 786	-	-	6 786	12 167	1 427
Radiation et provision d'amendes	154 250	-	-	-	-	-	-	154 250	126 995	100 000
Amortissement des immobilisations	-	273 916	-	-	51 860	-	-	325 776	308 120	325 500
	5 819 601	273 916	-	112 882	978 076	29 757	-	7 214 232	8 412 890	6 963 354
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	(291 928)	(273 916)	444 534	38 223	90 911	(29 757)	-	(21 933)	(105 984)	(194 487)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 9)	-	-	-	-	-	-	85 405	85 405	106 440	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(291 928)	(273 916)	444 534	38 223	90 911	(29 757)	85 405	63 472	456	(194 487)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

								2020	Retraité 2019
	Fonds d'administration \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	1 619 268	3 757 465	4 230 429	1 502 568	1 101 288	207 729	2 542 382	14 961 129	14 954 362
Redressement des exercices antérieurs (note 5)					(274 214)			(274 214)	(267 903)
SOLDE RETRAITÉ	1 619 268	3 757 465	4 230 429	1 502 568	827 074	207 729	2 542 382	14 686 915	14 686 459
Virements interfonds	201 892	198 108	(400 000)					-	-
Affectations d'origine interne	(28 956)					28 956		-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(291 928)	(273 916)	444 534	38 223	90 911	(29 757)	85 405	63 472	456
SOLDE À LA FIN	1 500 276	3 681 657	4 274 963	1 540 791	917 985	206 928	2 627 787	14 750 387	14 686 915

FLUX DE TRÉSORERIE - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	63 472	456
Ajustements pour :		
Gain non réalisé sur placements	(453 287)	(279 199)
Gain sur cession de placements	(30 403)	(11 965)
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(85 405)	(106 440)
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	325 776	308 120
	(179 847)	(89 028)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	256 520	391 009
Stocks	23 211	(47 794)
Qualification payée d'avance	(31 775)	13 746
Charges payées d'avance	38 434	61 950
Créditeurs	26 057	98 694
Produits reportés	68 435	83 657
	201 035	512 234
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des certificats de placements et du compte d'épargne	249 977	249 966
Produit de cession de placements de fonds	400 000	200 000
Amendes à recevoir à long terme	(47 770)	(520 017)
Charges payées d'avance à long terme	48 889	73 332
Acquisition d'immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	(198 108)	(260 463)
	452 988	(257 182)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(137 598)	(132 217)
	(137 598)	(132 217)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	516 425	122 835
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	943 465	820 630
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 459 890	943 465

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

Le but de la corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter des questions les intéressant et de rendre à ses membres en général tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, car ceux-ci

servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les revenus de subventions accordés à la corporation sont assujettis à certaines conditions que la corporation doit respecter.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

Changements de méthode comptable avec application rétrospective :

Au cours de l'exercice, la corporation a changé sa méthode comptable relative à la comptabilisation des revenus de frais annuels de service et de développement reliés à l'utilisation du logiciel Gestion CMEQ. Au cours des périodes antérieures, ces revenus étaient constatés lors de la facturation.

La direction estime que la nouvelle méthode est préférable, car il en résulte un traitement plus adéquat de ces revenus qui sont maintenant constatés et répartis mensuellement selon la période couverte indiquée sur la facturation.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par la corporation, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. La corporation ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans la corporation sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles et actif incorporel :

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique du fonds des immobilisations	25 %
Matériel informatique du fonds de recherche et de développement	10 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation initiale et ultérieure

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des remises aux sections et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de la corporation évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la corporation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la corporation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La corporation comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 3 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 4 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 198 108 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. Un montant de 400 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat

d'unités du Fonds Cormel. De plus, la corporation a affecté une somme de 28 956 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

NOTE 5 - REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Le changement de méthode comptable avec application rétrospective à la note 2, a eu comme conséquence à des modifications apportées sur les états financiers antérieurs sur les éléments suivants :

Le solde des fonds de recherche et de développement au 1^{er} août 2018 a été diminué de 267 903 \$ et les états financiers de l'exercice 2019 ont été retraités.

Le poste de produits « service informatique » à l'état des résultats de l'exercice 2019 a été diminué de 6 311 \$, et que l'excédent des produits sur les charges du fonds de recherche et développement a été diminué au même montant. Au bilan, les produits reportés au 31 juillet 2019 ont été augmentés de 274 214 \$.

NOTE 6 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2020	2019
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Banque Laurentienne - Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 1,05 % à 3,2 %	2 250 000	2 500 000
Tangerine - Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,85 %	3 671	3 648
Desjardins - Fonds indiciaires, à la juste valeur	1 201 033	1 211 840
	3 454 704	3 715 488

NOTE 7 - DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Clients	224 160	209 839
Amendes à recevoir	61 943	307 246
Dépréciation pour créances douteuses	(50 000)	(21 853)
Avances sur dépenses	500	500
Intérêts courus	64 232	61 623
	300 835	557 355

NOTE 8 - PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	641 071	591 109
FONDS DE RÉSERVE		
Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	4 274 963	4 230 429
	4 916 034	4 821 538

NOTE 9 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (*CMEQ*), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (*CMMTQ*) et l'Association de la construction du Québec (*ACQ*), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (*BSDQ*).

Au 31 décembre 2019, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Actif	4 206 577	3 708 745
Passif	1 578 790	1 166 363
Actif net	2 627 787	2 542 382
Produits	973 034	963 558
Charges	887 629	857 118
Excédent	85 405	106 440

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
CORPORELLES :			
Terrain	200 000	-	200 000
Bâtisse	4 719 888	1 695 013	3 024 875
Mobilier, équipement et agencement	455 892	253 450	202 442
Matériel informatique	239 231	136 643	102 588
	5 615 011	2 085 106	3 529 905
ACTIF INCORPOREL :			
Site Internet	483 431	331 679	151 752
	6 098 442	2 416 785	3 681 657

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 31 JUILLET 2020

Au cours de l'exercice, la corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 19 729 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES :				
Matériel informatique	518 600	181 510	337 090	388 950

NOTE 11 - EMPRUNT BANCAIRE

La corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 12 - CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	468 534	473 888
Remises aux sections	40 104	37 786
Remises statutaires	69 909	62 318
Taxes de vente	37 881	16 379
	616 428	590 371

NOTE 13 - DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 12 032 \$, incluant les intérêts au taux de 4 %, échéant en avril 2021, garanti par le soutien informatique et le matériel informatique d'une valeur comptable nette de 337 090 \$	106 863	244 461
Tranche échéant à moins d'un an	106 863	137 598
	-	106 863

NOTE 14 - ENGAGEMENTS

La corporation est engagée d'après des contrats de location d'équipements de bureau, de services d'hébergement et de soutien informatique échéant à différentes dates jusqu'en 2024 à verser une somme de 163 547 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 117 157 \$ en 2021, à 22 889 \$ en 2022 et à 11 750 \$ en 2023 et 2024.

NOTE 15 - ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice 2017, une requête introductive d'instance a été déposée contre la corporation relativement au projet de refonte complète du logiciel Gestion CMEQ. Cette requête réclame à titre de compensation un montant de 302 148 \$ plus intérêts. De son côté, la corporation a déposé une demande reconventionnelle visant à réclamer les dommages subis dans ce dossier pour un montant de 1 390 514 \$.

De l'avis de la direction de la corporation, cette réclamation est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la corporation pourrait, le cas échéant, devoir verser. Par conséquent, aucun montant relevant de ce litige n'a été constitué dans les états financiers.

NOTE 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la corporation aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2020.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La corporation est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la corporation sont liés aux débiteurs. La corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la corporation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la corporation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 17 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2020	2019
	%	%
Fonds d'administration générale		
Direction générale	10	10
Qualification professionnelle	16	18
Affaires juridiques	16	16
Finances et administration	15	14
Communications, formation et partenariats	14	14
Services techniques et SST	12	12
	83	84
Fonds de recherche et développement	17	16

17 % des dépenses d'opérations ont été réparties dans le fonds de recherche et développement, soit 105 428 \$ (97 304 \$ en 2019) incluses dans la dépense globale de ce fonds.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

Fonds d'administration générale

							2020	2019
	Direction générale	Qualification professionnelle	Affaires juridiques	Finances et administration	Communications, formation et partenariats	Services techniques et SST	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comités	96 327	90 104	75 358	6 953	-	6 151	274 893	432 406
Main-d'œuvre	582 969	437 061	549 958	595 791	503 869	510 687	3 180 335	3 179 371
Autres dépenses	132 190	200 067	78 640	18 991	-	141 341	571 229	667 421
Communications	-	-	-	-	119 365	-	119 365	150 911
Dépenses d'opérations	65 893	88 955	105 428	95 545	92 250	79 071	527 142	498 694
Formation	-	-	-	-	130 670	-	130 670	294 175
Publications	-	-	-	-	262 315	-	262 315	833 751
Congrès	292 365	-	-	-	-	-	292 365	240 589
Remises et dépenses de sections	-	-	-	188 312	-	-	188 312	210 790
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	166 047
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	118 725	-	118 725	206 476
Radiation et provision d'amendes	-	-	154 250	-	-	-	154 250	126 995
TOTAL DES CHARGES	1 169 744	816 187	963 634	905 592	1 227 194	737 250	5 819 601	7 007 626
TOTAL DES PRODUITS	190 165	874 372	210 634	2 836 632	1 138 984	120 268	5 371 055	6 717 403
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	<u>(979 579)</u>	<u>58 185</u>	<u>(753 000)</u>	<u>1 931 040</u>	<u>(88 210)</u>	<u>(616 982)</u>	(448 546)	(290 223)
GAIN NON RÉALISÉ SUR PLACEMENTS							39 155	38 417
REVENUS ET GAINS DE PLACEMENTS							117 463	115 881
							156 618	154 298
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE							(291 928)	(135 925)

RENCONTRES DES COMITÉS

Comité d'étude des plaintes

27-09-2019
25-10-2019
29-11-2019
31-01-2020
28-02-2020
08-07-2020

Comité de discipline

05-09-2019 et 06-09-2019
10-10-2019 et 11-10-2019
07-11-2019 et 08-11-2019
04-12-2019, 05-12-2019 et 06-12-2019
06-02-2020 et 07-02-2020
11-03-2020, 12-03-2020 et 13-03-2020
09-07-2020 et 10-07-2020

Comité de qualification

16-09-2019
21-10-2019
18-11-2019
16-12-2019
20-01-2020
17-02-2020

Comité de révision

17-09-2019
19-11-2019

Comité de surveillance des finances

13-09-2019
14-02-2020 - AM
14-02-2020 - PM
12-06-2020

Comité des candidatures et élections

19-09-2019

Comité exécutif

20-09-2019
05-10-2019
14-11-2019
13-12-2019
21-02-2020
18-06-2020

Comité Hydro-Québec et autres distributeurs

23-06-2020
25-06-2020
07-07-2020

Conseil provincial d'administration

05-10-2019
15-11-2019
19-06-2020

Hydro-Québec – CMEQ Tables régionales

20-08-2019 Montmorency à Québec
27-08-2019 Laurentides à Gatineau
28-08-2019 Montréal à Montréal
03-09-2019 Laurentides à Laval
06-09-2019 Richelieu à Saint-Bruno
13-09-2019 Laurentides à Rouyn
13-09-2019 Laurentides à Rouyn
13-09-2019 Laurentides à Rouyn
17-09-2019 Est du Québec à
Rimouski
08-04-2020 Montmorency à Québec
15-04-2020 Montréal à Montréal
20-04-2020 Laurentides à Gatineau
22-04-2020 Laurentides à Laval
01-05-2020 Richelieu à St-Bruno
08-05-2020 Laurentides à Rouyn
12-05-2020 Est du Québec à
Rimouski

Sous-comité professionnel électricien du CFPIC

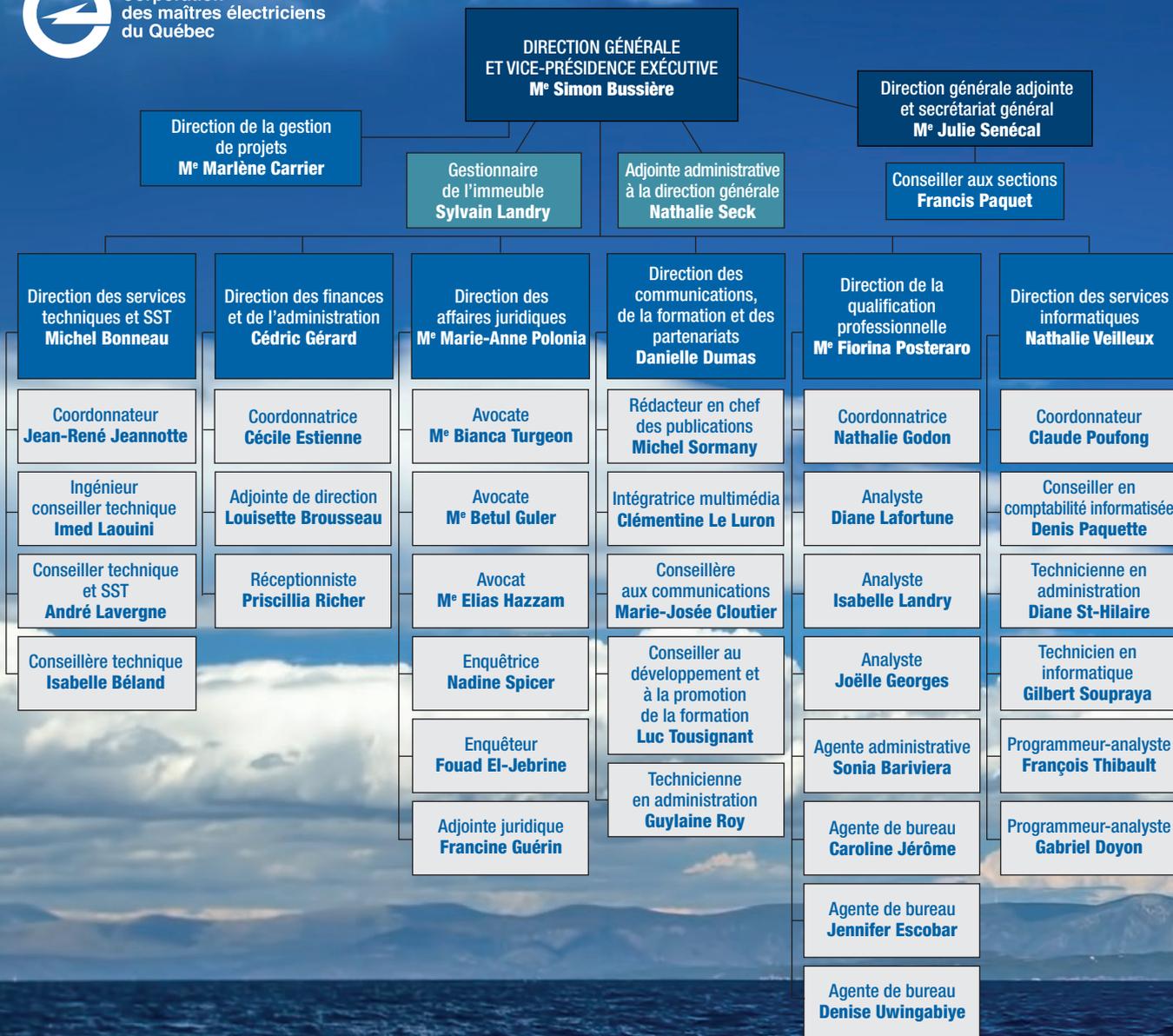
20-05-2020
14-07-2020

Sous-comité régional du CFPIC

04-09-2019 Québec
05-09-2019 Gaspésie
10-09-2019 Estrie
11-09-2019 Côte-Nord
12-09-2019 Mauricie
12-09-2019 Saguenay
16-09-2019 Nunavik
17-09-2019 Abitibi-Témiscamingue
18-09-2019 Outaouais

Table de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien

28-10-2019







Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège le public

5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061